



PRODUCTEUR | D'ÉLECTRICITÉ  
ÉOLIENNE ET SOLAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL 2010

*Un souffle d'énergie durable*



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2010**

## **GROUPE AÉROWATT**

## Sommaire

<b>I. ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010.....</b>	<b>4</b>
<b>II. CHIFFRES CLÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010 ET INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES .....</b>	<b>7</b>
<b>III. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS APRES LE 30 JUIN 2010 ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. RÉPARTITION CONNUE DU CAPITAL D'AÉROWATT AU 30 JUIN 2010.....</b>	<b>10</b>
<b>V. COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES.....</b>	<b>11</b>
<b>VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSES.....</b>	<b>30</b>

## I. ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Le premier semestre de l'exercice 2010 a été marqué, d'une part, par des mouvements de périmètre traduisant la volonté du Groupe AÉROWATT de sécuriser ses fonds propres et, d'autre part, par la poursuite des mises en service de ses centrales.

### 1. Des mouvements de périmètre permettant le renforcement des fonds propres

Différents évènements ont marqué le premier semestre :

- En février 2010, AÉROWATT a acquis 52 % du capital d'Héliowatt, son bureau d'études solaire situé dans le sud de la France, faisant de cette structure une filiale à 100 %. Cette acquisition s'est également traduite par le transfert des contrats de travail des quatre salariés chez AÉROWATT au 1<sup>er</sup> avril 2010 ;
- En mai 2010, AÉROWATT a vendu deux centrales éoliennes en Nouvelle-Calédonie représentant une puissance cumulée de 9,6 MW. Cette opération s'est traduite par la cession de la totalité des parts qu'AÉROWATT détenait dans le capital des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau ;
- En juin 2010, a été mise en place, dans le cadre de son partenariat stratégique long terme, signé avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) en novembre 2009 pour la réalisation et l'exploitation de centrales éoliennes et solaires, une deuxième tranche d'investissements financés par Aéro watt Energies (détenue à 35 % par la CDC et à 65 % par AÉROWATT). Elle se traduit, au 30 juin 2010, par la prise de participation d'Aéro watt Energies dans les sociétés Hélio Béziers, Eole Maxent et Eole Balazé ;
- Au cours du premier semestre 2010, Aéro watt a poursuivi la création de sociétés devant détenir les centrales :
  - éoliennes : Eole Gardel (Guadeloupe), Eole Les Patoures et Eole Côte du Moulin (Métropole), sociétés détenues à 100 % par AÉROWATT, ainsi que la société Eole Plaine des Roches (Ile Maurice), détenue à 100 % par Aéro watt Mauritiuis,
  - solaires : Hélio Paca, Hélio L'R, sociétés détenues à 100 % par AÉROWATT et Hélio Toiture Corse, détenue à 70 % par AÉROWATT (Métropole).

Il est à noter qu'AÉROWATT a obtenu en février 2010 d'OSEO la mise en place d'un prêt de 3 millions d'euros par le biais d'un Contrat de Développement Participatif destiné à renforcer la structure financière des entreprises dans le cadre de leurs programmes d'investissement. Cette avance remboursable vient en complément d'un apport en compte courant mis en place en décembre 2009 par les principaux actionnaires pour un montant de 3,05 millions d'euros.

### 2. La poursuite des mises en service et du développement des centrales de production d'énergie

Le Groupe poursuit ses mises en service et constructions :

- De parcs éoliens :
  - sur le premier semestre 2010, trois centrales ont été mises en service et réceptionnées : Parc de La Renardière (Loire-Atlantique - 12 MW détenus à 33 % par AÉROWATT), Centrale Eolienne du Plan du Pal (Aude - 11,5 MW détenus à 49 % par AÉROWATT) et Désirade 4 (Guadeloupe - 1,4 MW détenus à 66,7 % par le Groupe),
  - par ailleurs, trois autres centrales ont également été mises en service : Touongo (Nouvelle-Calédonie, 4,9 MW détenus à 66,7 % par le Groupe), Sorbon (Ardennes – 6 MW détenus à 100 % par AÉROWATT) et Balazé (Ille-et-Vilaine – 6 MW détenus à 97,8 % par le Groupe) ;

- De parcs photovoltaïques :
  - sur le premier semestre 2010, cinq centrales photovoltaïques en Métropole ont été mises en service et réceptionnées : Hélios Florensac (Hérault, 0,3 MWc, toiture intégrée au bâti d'une cave vinicole), Hélios Orange (2,2 MWc, toiture intégrée au bâti d'un parc commercial) et Hélios Logistique (toitures intégrées de trois entrepôts logistiques pour un total de 2 MWc à Bourges, Andrézieux et Chaponnay),
  - le financement de la centrale solaire d'Hélios Béziers (toiture intégrée, 1,4 MWc) a été mis en place et sa construction a débuté,
  - le programme Solar Energies poursuit ses mises en service dans les DOM-TOM :
    - au cours du premier semestre 2010, des centrales photovoltaïques représentant une puissance cumulée de 0,9 MWc ont été raccordées et réceptionnées,
    - en juin 2010, Solar Energies a signé avec Apex BP Solar un accord de transfert portant sur la cession à son profit de droits sur des projets photovoltaïques en développement en Outre-Mer d'une puissance totale de 3,6 MWc.

Les éléments ci-dessus des parties 1. et 2. impactant les comptes semestriels 2010 sont rappelés dans l'annexe présentée en V ci-après.

### 3. Les changements des organes de Direction et de contrôle

Par ailleurs, les changements suivants ont été ratifiés ou décidés lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2010 :

- ratification de la cooptation de Madame Sylvia Raussin, en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Roland Derrien démissionnaire,
- le Co-commissaire aux comptes Grant Thornton a été remplacé par le Cabinet Fiduciaire Leydet.

### 4. Une réglementation en perpétuel mouvement – les principaux facteurs de risques du Groupe

Le premier semestre 2010 a été marqué, pour AÉROWATT comme pour tous les producteurs d'électricité verte, par des modifications de la réglementation applicable en matière d'énergie éolienne et une diminution sensible des tarifs d'achat de l'énergie photovoltaïque.

L'un des principaux facteurs de risque du Groupe est de travailler dans un environnement fortement réglementé et, objet, ces dernières années, de l'attention des pouvoirs publics compte tenu notamment des objectifs fixés par le Gouvernement pour parvenir à dépasser une proportion de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020.

La réalisation de centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque a toujours nécessité l'obtention préalable de nombreuses autorisations pour leur construction et leur exploitation (permis de construire, mise en place des raccordements, études paysagères, respect de la réglementation du bruit, règles d'urbanisme, Zone de développement éolien, etc.).

Cependant, depuis le début de l'année 2010, de nombreux textes ont contribué à complexifier le développement des nouveaux projets. Ainsi, tout d'abord :

- Dans le domaine photovoltaïque : différents arrêtés tarifaires sont parus en janvier et mars 2010 modifiant à la baisse les tarifs jusqu'alors applicables. Cette baisse des tarifs est consécutive à la baisse significative du prix de revient des équipements observée depuis 24 mois ce qui en limite l'impact économique sur les projets du Groupe. Les périodes transitoires, même brèves, ont permis au Groupe de sécuriser l'essentiel de ses projets en cours ;
- Dans le domaine éolien : les discussions sur le vote de la loi dite « Grenelle 2 » ont été nombreuses et notamment sur les thèmes suivants : passage en Installations Classées (ICPE), nombre minimum de machines devant constituer un parc (5), installation des éoliennes à plus de 500 mètres de toute habitation, création de schémas régionaux de l'éolien et modification de la procédure de création des zones de développement éolien (ZDE) déjà existantes... La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement est venue préciser l'ensemble de ces dispositions. Les décrets d'application sont encore en attente.

Ainsi, bien que la politique de soutien aux énergies renouvelables ait été constante au cours de ces dernières années, le Groupe ne peut garantir que cette politique se poursuivra dans des conditions favorables. De la même manière, bien qu'aujourd'hui moins dépendant des mesures d'aides ou d'incitation fiscale compte tenu de la réorganisation géographique de ses centrales, le Groupe ne peut garantir la pérennité des mécanismes mis en place en Outre-Mer (loi Girardin et loi dite « de Pays » en Nouvelle-Calédonie) qui jouent un rôle important dans la rentabilité de certains projets du Groupe.

Enfin, l'acceptation des projets éoliens et solaires par le public est une donnée importante à prendre en considération. La tendance générale observée est i) une augmentation des recours intentés contre les permis obtenus ou ii) le refus de permis de construire malgré une concertation locale préalable importante. Ainsi, le Groupe est amené à défendre en justice ses intérêts, processus qui peut amener des retards dans le lancement des travaux de construction des centrales.

## II. CHIFFRES CLÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010 ET INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### Les capacités installées du Groupe en éolien et en solaire

Capacité installée En MW	Eolien		Solaire	
	Total	En propre	Total	En propre
Au 31/12/2009	97	75	5,8	2,1
Au 30/06/2010*	100	78	10	5

\*Cession de 9,6 MW en Nouvelle Calédonie prise en compte.

### Principaux chiffres clés du compte de résultat consolidé (normes comptables françaises) :

En milliers d'euros	30/06/2010 6 mois	30/06/2009 6 mois	Var	Var %
Chiffre d'affaires vente d'énergie	5 958,4	4 730,6	1 227,8	26%
Chiffre d'affaires études et divers	1 257,0	176,2	1 080,8	613%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>7 215,5</b>	<b>4 906,8</b>	<b>2 308,6</b>	<b>47%</b>
Production immobilisée	1 852,5	2 394,5	-542,1	-23%
<b>Production totale</b>	<b>9 067,9</b>	<b>7 301,4</b>	<b>1 766,6</b>	<b>24%</b>
Résultat d'exploitation	468,0	793,7	-325,8	-41%
Résultat financier	-1 680,8	-912,9	-768,0	n/a
Résultat exceptionnel	1 663,7	-22,2	1 685,9	n/a
Résultat net de l'ensemble consolidé	437,5	-167,2	604,6	n/a
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>423,4</b>	<b>-225,6</b>	<b>649,0</b>	<b>n/a</b>

En complément des chiffres ci-dessus, nous présentons ci-dessous l'EBITDA (non issu des normes comptables françaises) qui constitue un indicateur dont l'usage est largement répandu :

En milliers d'euros	30/06/2010 6 mois	30/06/2009 6 mois	Var	Var %
<b>EBITDA*</b>	<b>4 771,5</b>	<b>2 821,1</b>	<b>1 950,4</b>	<b>69%</b>

\*EBITDA = résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et aux provisions - retraitement subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel. L'EBITDA ne peut être assimilé au résultat d'exploitation, au résultat net ou au flux de trésorerie découlant de l'exploitation et ne saurait être employé comme un indicateur de profitabilité ou de liquidité passée ou future du Groupe.

A données comparables (méthodes comptables et périmètre identiques et hors plus-value de cession, comme si les sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau n'avaient jamais été intégrées dans le Groupe AÉROWATT), l'EBITDA corrigé est passé de 1,0 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2009 à 3,1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2010. Le passage de l'EBITDA à l'EBITDA corrigé est présenté dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2010 6 mois	30/06/2009 6 mois
<b>EBITDA</b>	<b>4 771,5</b>	<b>2 821,1</b>
<u>Corrections liées à Prony 3 et Mont Mau</u>		
- neutralisation du résultat exceptionnel lié à la plus-value de cession	-1 634,9	
- neutralisation du résultat d'exploitation S1 2009 lié à l'activité de Prony 3 et Mont Mau, hors dotations nettes des reprises		-623,5
<u>Correction liée à l'activation des charges indirectes en Production immobilisée</u>		-1 211,8
<b>EBITDA corrigé</b>	<b>3 136,6</b>	<b>985,8</b>

Concernant les éléments impactant la comparabilité des comptes, nous vous renvoyons à la partie 2.2.4. de l'Annexe des comptes consolidés semestriels présentée ci-après.

**Principaux chiffres clés du bilan consolidé (normes comptables françaises) :**

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Actif immobilisé	200 884,4	198 266,2
Actif circulant	22 887,6	25 639,4
<b>Total actif</b>	<b>223 772,0</b>	<b>223 905,6</b>
Capitaux propres (part du groupe)	26 599,8	26 180,1
Intérêts minoritaires	999,9	986,4
Autres fonds propres	150,0	150,0
Provisions pour risques et charges	3 242,1	2 969,2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117 796,2	101 607,6
Autres dettes	20 549,3	24 191,0
Ecart d'acquisition négatif	16,3	0,0
Aides fiscales et subventions constatées d'avance non remboursables	54 418,4	67 821,4
<b>Total passif</b>	<b>223 772,0</b>	<b>223 905,6</b>



### III. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS APRES LE 30 JUIN 2010 ET PERSPECTIVES

Postérieurement au 30 juin 2010, les évènements principaux ci-après sont à noter :

- Une augmentation de capital a été réalisée en septembre 2010 à hauteur de 3,1 millions d'euros (prime d'émission incluse) par compensation avec les créances en comptes courants apportés en décembre 2009 par les actionnaires de référence du Groupe (Crédit Agricole Private Equity, Demeter Partners et Vivéris Management), conformément aux dispositions de la 13<sup>ème</sup> résolution votée lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 juin 2010, portant le capital à 19 366 880 euros.
- Eole Désirade 4, centrale éolienne située en Guadeloupe, a conclu et obtenu, en juillet 2010, un prêt d'un montant de 3,2 millions d'euros pour une durée de 15 ans. Eole Désirade 4 a également conclu un financement de 0,7 millions d'euros au titre de la 6<sup>ème</sup> machine à construire.
- Comme mentionné en I du présent rapport, la deuxième tranche de financement d'Aérowatt Energies s'est poursuivie :
  - o En juillet 2010, la CDC a apporté en compte courant à Aérowatt Energies la somme de 3 millions d'euros, afin de financer les projets éoliens d'Eole Balazé, Eole Maxent, Parc des Hauts Vents, et le projet photovoltaïque porté par Hélio Béziers,
  - o Aérowatt Energies a acquis 95 % du capital de la société Parc des Hauts Vents (projet éolien en construction dans la Manche d'une puissance de 6,9 MW),
  - o Augmentations de capital souscrites par Aérowatt Energies, par incorporation des comptes courants détenus dans les sociétés Eole Maxent, Eole Balazé (chacune pour 142 milliers d'euros) et Hélio Béziers (98 milliers d'euros) amenant le pourcentage de détention d'Aérowatt Energies dans ces sociétés à 95 % ou plus.
- La publication de la loi sur le Grenelle de l'Environnement est venue valider les dispositions pressenties. Un nouvel arrêté du Ministre de l'Ecologie du 31 août 2010 a décidé une baisse de 12 % des tarifs applicables au rachat de l'énergie produite par le soleil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010. Dans ce contexte nouveau, AÉROWATT a réussi à sécuriser l'essentiel des projets dont la construction est prévue fin 2010 / 2011.

## IV. RÉPARTITION CONNUE DU CAPITAL D'AÉROWATT AU 30 JUIN 2010

La répartition du capital ci-dessous est arrêtée en fonction de la liste des actionnaires au nominatif au 30 juin 2010 et des actionnaires déclarés lors de la dernière Assemblée Générale des actionnaires du 11 juin 2010. La société n'a pas procédé à l'établissement d'un TPI, la liste ci-dessous est donc purement indicative au 30 juin 2010.

Propriétaire	Nombre total d'actions détenues	Pourcentage du capital et des droits de vote
<b>Crédit Agricole Private Equity dont :</b>	<b>368 344</b>	<b>22,35</b>
FCPR Crédit Lyonnais Fonds Secondaire 1	100 752	6,11
FCPR Capénergie	267 591	16,24
Crédit Agricole Private Equity	1	0,00
<b>Crédit Agricole Centre Loire Expansion</b>	<b>20 069</b>	<b>1,22</b>
<b>Demeter Partners dont :</b>	<b>416 336</b>	<b>25,26</b>
Demeter Partners	1	0,00
FCPR Demeter	416 335	25,26
<b>Vivéris Management dont :</b>	<b>346 096</b>	<b>21,00</b>
FCPI Innovéris IV	42 995	2,61
FCPI Innovéris 5	82 500	5,01
FCPI Innovéris 6	37 058	2,25
FCPI Innoveris VII	77 827	4,72
FCPI Innovéris VIII	36 559	2,22
Vivéris Management	1	0,00
Sud Capital FCPR 2	55 861	3,39
Sud Capital FCPR 3	13 295	0,81
<b>Financière de Champlain SAS au porteur (agissant pour compte de fonds et de clients)</b>	<b>39 825</b>	<b>2,42</b>
Performance Responsable	2 200	0,13
Performance Avenir	6 000	0,36
Performance Environnement	31 625	1,92
<b>Mont Blanc Alpen Stock</b>	<b>36 384</b>	<b>2,21</b>
<b>Management (hors actionnaires ci-dessus)</b>	<b>29 733</b>	<b>1,80</b>
Jérôme Billerey	16 426	1,00
Laurent Albuisson	7 321	0,44
Dominique Mahé	4 896	0,30
Pascal Coffineau	196	0,01
Denis Lefebvre	891	0,05
Sylvia Raussin	1	0,00
Olivier Dupont	1	0,00
Marc Villecroze	1	0,00
<b>Salariés au nominatif (hors Management)</b>	<b>4 215</b>	<b>0,26</b>
<b>Personnes morales autres au nominatif</b>	<b>1 644</b>	<b>0,10</b>
<b>Personnes physiques autres au nominatif</b>	<b>32 927</b>	<b>2,00</b>
<b>Autres actionnaires au porteur</b>	<b>352 417</b>	<b>21,38</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 647 990</b>	<b>100,00</b>

## V. COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES

### 1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

#### 1.1. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	30/06/2010 6 mois Valeurs nettes	31/12/2009 12 mois Valeurs nettes	PASSIF	30/06/2010 6 mois Valeurs nettes	31/12/2009 12 mois Valeurs nettes
<b>Actif immobilisé</b>	<b>200 884 378</b>	<b>198 266 238</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>26 599 777</b>	<b>26 180 066</b>
Ecart d'acquisition	2 589 765	3 027 848	Capital	16 479 900	16 479 900
Immobilisations incorporelles	79 100	17 108	Primes	17 579 668	17 757 858
Terrains	4 300	4 300	Réserves	-7 883 205	-8 138 362
Centrales	156 036 449	145 079 390	Résultat consolidé	423 414	80 670
Autres immobilisations corporelles	296 950	335 417	<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>999 925</b>	<b>986 402</b>
Immobilisations en cours	37 316 384	45 659 064	<b>Autres fonds propres</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Immobilisations financières	3 851 738	3 577 557			
Titres mis en équivalence	709 692	565 554	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 242 072</b>	<b>2 969 248</b>
			<b>Ecart d'acquisition négatif</b>	<b>16 292</b>	<b>0</b>
			<b>Dettes</b>	<b>138 345 501</b>	<b>125 798 576</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>22 887 613</b>	<b>25 639 407</b>	Emprunts obligataires	170 681	191 461
Stocks et en cours	20 973	24 081	Emprunts bancaires et concours bancaires courants	110 729 471	94 664 761
Clients et comptes rattachés	6 972 410	4 504 723	Autres dettes financières	6 896 003	6 751 336
Autres créances et comptes de régularisation	7 940 439	9 460 192	Fournisseurs et comptes rattachés	2 486 014	1 969 225
Valeurs mobilières de placement	4 363 805	8 772 222	Autres dettes et comptes de régularisation	4 500 834	2 873 927
Disponibilités	3 589 986	2 878 189	Dettes sur immobilisations	13 562 498	19 347 866
			<b>Aides fiscales et subventions constatées d'avance non remboursables</b>	<b>54 418 425</b>	<b>67 821 353</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>223 771 991</b>	<b>223 905 645</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>223 771 991</b>	<b>223 905 645</b>

## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 215 451</b>	<b>4 906 811</b>
Production immobilisée	1 852 491	2 394 543
<b>Production</b>	<b>9 067 942</b>	<b>7 301 354</b>
Achats consommés	-1 327 025	-544 932
<b>Marge brute</b>	<b>7 740 917</b>	<b>6 756 422</b>
Autres achats et charges externes	-2 799 723	-2 610 724
Charges de personnel	-1 736 820	-1 359 499
Impôts et taxes	-251 474	-195 342
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-4 782 187	-4 607 257
Autres produits d'exploitation	2 338 599	2 852 344
Autres produits et charges d'exploitation	-41 346	-42 213
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>467 966</b>	<b>793 731</b>
Résultat financier	-1 680 836	-912 856
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-1 212 870</b>	<b>-119 124</b>
Charges et produits exceptionnels	1 663 690	-22 225
Impôts	43 035	-131 051
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>493 855</b>	<b>-272 400</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	84 867	-111 826
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-141 270	217 073
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>437 452</b>	<b>-167 153</b>
Intérêts minoritaires	14 038	58 473
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>423 414</b>	<b>-225 626</b>
Résultat par action non dilué	0,26	-0,14
Résultat par action dilué	0,24	-0,13

## 2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

Sauf indication contraire, les montants présentés ci-dessous sont en euros.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés condensés semestriels au 30 juin 2010. Les comptes consolidés condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire du 4 octobre 2010. Ces comptes sont établis comparativement avec ceux du 31 décembre 2009 et du 30 juin 2009.

### 2.1. FAITS CARACTERISTIQUES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2010

Le 1<sup>er</sup> semestre 2010 a été caractérisé pour le Groupe AÉROWATT par les principaux faits marquants suivants :

- mouvements de périmètre :
  - o cession au groupe GDF Suez en mai 2010, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010, des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau, détenues à 100 % par AÉROWATT portant des centrales éoliennes en Nouvelle-Calédonie représentant une puissance cumulée de 9,6 MW,
  - o rachat par AÉROWATT, en février 2010, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de 52 % du capital de la société Héliowatt, bureau d'études solaire, amenant le pourcentage de détention de 48 % (société mise en équivalence au 31 décembre 2009 dans les comptes consolidés) à 100 %, et transfert des 4 salariés de Héliowatt dans AÉROWATT au 1<sup>er</sup> avril 2010,
  - o signature de la 2<sup>ème</sup> tranche d'investissements financés par AéroWatt Energies (détenue à 35 % par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)) : prise de participation d'AéroWatt Energies, dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à hauteur de 500€, dans les sociétés Hélio Béziers, Eole Maxent et Eole Balazé,
  - o création des sociétés suivantes :
    - pour le développement de projets éoliens : Eole Gardel (Guadeloupe), Eole Les Patoures et Eole Côte du Moulin (Métropole), sociétés détenues à 100 % par AÉROWATT, Eole Plaine des Roches (Ile Maurice), société détenue à 100 % par AéroWatt Mauritius,
    - pour le développement de projets solaires : Hélio PACA, Hélio L'R, sociétés détenues à 100 % par AÉROWATT, et Hélio Toiture Corse, société détenue à 70 % par AÉROWATT ;
- département éolien :
  - o mises en service et réceptions sur le semestre des centrales suivantes : Parc de La Renardière (Loire-Atlantique - 12 MW détenus à 33 % par le Groupe), Centrale Eolienne de Plan du Pal (Aude - 11,5 MW détenus à 49 % par Groupe) et Désirade 4 (Guadeloupe - 1,4 MW détenus à 66,7 % par le Groupe),
  - o mises en service sur le semestre des centrales suivantes : Touongo (Nouvelle-Calédonie, 4,9 MW détenus à 66,7 % par le Groupe), Sorbon (Ardennes – 6 MW détenus à 100 % par le Groupe) et Balazé (Ille-et-Vilaine – 6 MW détenus à 97,8 % par le Groupe) ;
- département solaire :
  - o mises en service et réceptions sur le semestre des centrales suivantes détenues à 65 % par le Groupe : Hélio Florensac (Hérault, 0,3 MWc, toiture intégrée au bâti d'une cave vinicole), Hélio Orange (2,2 MWc, toiture intégrée au bâti d'un parc commercial) et Hélio Logistique (toitures intégrées au bâti d'entrepôts logistiques pour un total de 2 MWc à Bourges, Andrézieux et Chaponnay),
  - o Solar Energies :
    - raccordement et réception de centrales solaires de Solar Energies représentant une puissance cumulée de 0,9 MWc,

- signature entre Solar Energies et Apex BP Solar d'un accord de transfert portant sur la cession de droits de projets solaires en développement en Outre-Mer portant sur une puissance totale de 3,6 MWc,
  - début de la construction et signature du financement de la centrale solaire de Hélio Béziers (toiture intégrée, 1,4 MWc) ;
- financements :
- obtention et mise en place d'un contrat de développement participatif accordé par OSEO à AÉROWATT pour un montant total de 3 millions d'euros, en complément des comptes courants pour un total de 3,05 millions d'euros apportés par les actionnaires de référence en décembre 2009.

## 2.2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés ont été préparés selon les méthodes et principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2009, en conformité avec le règlement CRC n°99-02 du 22 juin 1999.

Les présents comptes intermédiaires ne reprennent pas toute l'information et les notes annexes requises pour des états financiers complets. Les comptes consolidés condensés semestriels sont donc à lire de manière conjointe avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009. Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2010 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés du 31 décembre 2009.

Des comptes pro-forma au 30 juin 2009 sont présentés ci-dessous, en 2.2.4., pour permettre la comparabilité des comptes du fait de la correction réalisée dans les comptes au 31 décembre 2009 liée à l'activation des charges indirectes dans la production immobilisée.

### 2.2.2. Base d'évaluation des comptes consolidés

La préparation des états financiers consolidés nécessite la prise en compte d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

### 2.2.3. Précisions sur les comptes semestriels au 30 juin 2010

#### Activation des coûts de développement des projets éoliens et solaires conçus en interne

Les projets éoliens et solaires dont le développement est assuré par les bureaux d'études du Groupe sont activés à partir du moment où ils présentent de sérieuses chances de réussite, c'est-à-dire un degré d'avancement du projet supérieur à 10 % (éolien) ou 15 % (solaire).

Pour les projets remplissant les critères définis ci-dessus, les coûts de développement sont inscrits à l'actif du bilan en contrepartie du poste 'Production immobilisée'. Les immobilisations sont valorisées à leur prix de revient incluant les charges directes (salaires et charges externes) ainsi qu'une quote-part de charges indirectes.

Compte tenu de ces règles et méthodes comptables, les coûts supportés au titre des projets ne remplissant pas l'un des deux critères exposés sont maintenus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## Amortissement des Centrales éoliennes et solaires

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Des durées d'amortissement différentes ont été retenues entre les centrales éoliennes installées en Outre-Mer (anticycloniques) et celles installées en Métropole, ainsi que les centrales solaires. L'amortissement des centrales commence à compter de la réception définitive des installations.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durée	Méthode
<b><u>Fermes éoliennes anticycloniques (Outre-Mer) :</u></b>		
Installation prise dans son ensemble	15 ans	Linéaire
<b><u>Centrales éoliennes - Métropole :</u></b>		
Installation prise dans son ensemble	20 ans	Linéaire
<b><u>Centrales solaires :</u></b>		
Installation prise dans son ensemble - Métropole	20-25 ans (selon durée du bail)	Linéaire
Installation prise dans son ensemble - Outre-Mer	20 ans	Linéaire
Onduleurs	10 ans	Linéaire

### **2.2.4. Comparabilité des comptes semestriels au 30 juin 2010**

#### Cession des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau

Le Groupe a cédé sur le 1<sup>er</sup> semestre les sociétés néo-calédoniennes Eole Prony 3 et Eole Mont Mau (détenues à 100 % par AÉROWATT) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La sortie du périmètre de consolidation de ces 2 sociétés entraîne la non-comparabilité des comptes entre le 1<sup>er</sup> semestre 2009 et le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009, ces 2 sociétés représentaient :

- un chiffre d'affaires de 732 milliers d'euros,
- un résultat d'exploitation de 376 milliers d'euros,
- un résultat net de 135 milliers d'euros.

Retraités de l'impact des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau, le chiffre d'affaires total du 1<sup>er</sup> semestre 2009 se serait élevé à 4 175 milliers d'euros, et le résultat net à -360 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, ces 2 sociétés représentaient :

- sur l'actif immobilisé : 18 541 milliers d'euros,
- sur les dettes : 7 028 milliers d'euros,
- sur les subventions et aides fiscales : 12 051 milliers d'euros.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010, la cession de ces sociétés a un impact de 1 634 milliers d'euros sur le résultat net du Groupe (comptabilisé en exceptionnel), et 1 428 milliers d'euros sur le tableau de flux de trésorerie.

## Activation des charges indirectes dans la production immobilisée

Comme indiqué dans l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2009 (partie II-E. 'Circonstances empêchant la comparabilité des comptes'), des changements comptables et des corrections sont intervenus au cours de l'exercice 2009. Pour cette raison, des données pro-forma sont présentées dans le tableau ci-dessous afin de permettre la comparabilité de l'information financière.

Jusqu'au 31 décembre 2008, le Groupe activait en 'Production immobilisée' (avec en contrepartie le poste 'Immobilisations corporelles en cours') les coûts directs sur les projets ayant de sérieuses chances de réussite et pour lesquels le degré d'avancement du projet est supérieur à 10 % (éolien) ou 15 % (solaire). Il s'en suivait alors un décalage du fait de la constatation de la production immobilisée reprenant alors les coûts indirects sur exercices antérieurs lors du dépôt de la demande du permis de construire.

Les outils de suivi des projets et d'affectation des charges par projet, mis en place par le Groupe sur ces dernières années, ayant montré leur pertinence, la Société a décidé de prendre en compte les charges indirectes dans le coût de revient des projets en développement, dès le critère de pourcentage d'avancement atteint, comptabilisés dans le poste 'Production immobilisée' (en contrepartie du poste 'Immobilisations corporelles en cours').

Cette correction n'avait pas été prise en compte dans les comptes consolidés semestriels publiés au 30 juin 2009. De ce fait, des comptes pro-forma sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009, comparables avec les comptes au 30 juin 2010, sont présentés dans le tableau ci-dessous afin de prendre en compte l'activation des charges indirectes dans la production immobilisée comme si la société les avait activées depuis le début.

En milliers d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009 Pro-forma *
<b><u>Compte de résultat</u></b>		
Chiffre d'affaires	7 215	4 907
Production immobilisée	1 852	1 183
<b>Production</b>	<b>9 068</b>	<b>6 090</b>
Autres achats et charges externes	(2 800)	(2 611)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4 782)	(5 054)
Autres produits d'exploitation	2 339	2 852
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>468</b>	<b>(865)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 681)</b>	<b>(913)</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>423</b>	<b>(1 885)</b>
		<b>31/12/09</b>
<b><u>Bilan consolidé</u></b>		
Actif immobilisé	200 884	198 928
Capitaux propres (part du groupe & minoritaires)	26 600	27 828

\* Données 2009 retraitées de l'incidence de la correction sur l'activation des charges indirectes dans la production.



## 2.3. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2010, le Groupe AÉROWATT compte 63 filiales.

Nom de la filiale	% de détention par AEROWATT	% de contrôle	Méthode de consolidation
<b>AEROWATT SA</b>			<b>Société mère</b>
<b><u>Guadeloupe</u></b>			
SNC Eole Désirade	100%	100%	Intégration Globale
SNC Eole Marie Galante	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole La Montagne	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Morne Constant	100%	100%	Intégration Globale
SAS Eole Fonds Caraïbes	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Grand Maison	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Terre de Bas	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Fonds Caraïbes (ex-Eole Bel Air)	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Désirade 4***	66,67%	100%	Intégration Globale
SNC Eolienne Petit Canal 1	50%	50%	Mise en Equivalence
SARL Eole Gardel	100%	100%	Intégration Globale
<b><u>Martinique</u></b>			
SARL Eole Morne Carrière	100%	100%	Intégration Globale
<b><u>Saint Pierre et Miquelon</u></b>			
SARL Eole Miquelon	100%	100%	Intégration Globale
<b><u>Nouvelle Calédonie</u></b>			
SARL Eole Kafeate	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Kafeate 2	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Touongo***	66,71%	100%	Intégration Globale
SARL AEROWATT Nlle Calédonie	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Yate	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio PANC	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Poya	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Temala	100%	100%	Intégration Globale
<b><u>La Réunion</u></b>			
SARL Eole La Perrière	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Charpentier	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Malécage	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Saint Benoît	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Paindrey	100%	100%	Intégration Globale
<b><u>International</u></b>			
AEROWATT Mauritius	85%	85%	Intégration Globale
Eole Plaine des Roches	85%	85%	Intégration Globale

Nom de la filiale	% de détention par AEROWATT	% de contrôle	Méthode de consolidation
<b><u>Métropole</u></b>			
SNC Eole Plan du Pal	99%	100%	Intégration Globale
SARL Centrale Eolienne Plan du Pal	49%	49%	Intégration Proportionnelle
SARL Winergy	100%	100%	Intégration Globale
SARL Mont de Gerson	35%	35%	Mise en Equivalence
SARL Mont de Saint Loup	35%	35%	Mise en Equivalence
SARL Eole Balazé*	97,81%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Sorbon	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Pays d'Yvois	35%	35%	Mise en Equivalence
SARL Eole Les Buissons	65%	65%	Intégration Globale
SARL Eole La Motelle	65%	65%	Intégration Globale
SAS AEROWATT Participations	55%	55%	Intégration Globale
SAS Solar Energies**	35,75%	65%	Intégration Globale
SARL Eole Maxent*	97,81%	100%	Intégration Globale
SARL Héliowatt	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Brocéliande	100%	100%	Intégration Globale
SA Valeco SPE	66%	66%	Intégration Globale
SARL Parc de la Renardière	33,33%	33,33%	Mise en Equivalence
SARL Eole Concoret	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Petit Fougeray	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Saint Ouen la Rouerie	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Bagger-Pican La Boussac	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Logistique***	65,08%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Orange***	65,05%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Florensac***	65,35%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Ajaccio	100%	100%	Intégration Globale
SAS AEROWATT Energies	65%	65%	Intégration Globale
SARL Hélio Béziers*	91,25%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Cognocoli	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Pierrefitte-es-Bois	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Les Patoures	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Côte du Moulin	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio PACA	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio L'R	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Toiture Corse	70%	70%	Intégration Globale

\*Prise de participation de AW Energies dans le capital

\*\* Société détenue par Aérowatt Participations

\*\*\*Sociétés détenues majoritairement par Aérowatt Energies

## 2.4. EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

### 2.4.1. Actif immobilisé

#### Écarts d'acquisition

	31/12/09	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Autres variations	30/06/10
<b>Valeurs brutes</b>						
S/ acquisition NC (acquis.2006)	1 948 949			-390 542		1 558 407
S/ acquisition PRONY 1	144 026					144 026
S/ acquisition VALECO SPE	1 084 934					1 084 934
S/ acquisition PARC DE LA RENARDIERE	289 662					289 662
S/ acquisition MARIE GALANTE	303 088					303 088
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>3 770 659</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-390 542</b>	<b>0</b>	<b>3 380 117</b>
<b>Amortissements</b>						
S/ acquisition NC (acquis.2006)	617 748	62 245		-93 730		586 263
S/ acquisition PRONY 1	31 615	7 026				38 641
S/ acquisition VALECO SPE	38 790	27 123				65 913
S/ acquisition PARC DE LA RENARDIERE	0	1 151				1 151
S/ acquisition MARIE GALANTE	54 658	43 726				98 384
<b>Total amortissements</b>	<b>742 811</b>	<b>141 270</b>	<b>0</b>	<b>-93 730</b>	<b>0</b>	<b>790 352</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 027 848</b>	<b>-141 270</b>	<b>0</b>	<b>-296 812</b>	<b>0</b>	<b>2 589 765</b>

Les écarts d'acquisition sont impactés pour -297 k€ par la sortie du périmètre de Prony 3.

#### Immobilisations corporelles

	31/12/09	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Autres variations	30/06/10
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains	4 300					4 300
Installations techniques, centrales	183 625 545	704 343		-21 642 222	25 973 311	188 660 977
Installations techniques centrales en crédit bail					7 061 646	7 061 646
Installations techniques, autres	318 181	1	9 063			309 120
Autres immobilisations corporelles	355 041	27 031		10 579		392 651
Immobilisations corporelles en cours	44 095 427	24 854 775	137 605	-110 762	-32 218 825	36 483 010
Avances et acomptes versés	1 563 637	130 463	70 309		-790 416	833 375
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>229 962 132</b>	<b>25 716 613</b>	<b>216 977</b>	<b>-21 742 405</b>	<b>25 716</b>	<b>233 745 079</b>
<b>Amortissements et Provisions</b>						
Installations techniques, centrales	38 546 155	4 370 000		-3 304 467		39 611 688
Installations techniques, centrales en crédit bail		74 486				74 486
Installations techniques, autres	150 645	31 422	7 957			174 110
Autres immobilisations corporelles	187 160	41 848		1 903		230 711
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>38 883 961</b>	<b>4 517 755</b>	<b>7 957</b>	<b>-3 302 564</b>		<b>40 090 995</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>191 078 171</b>	<b>21 198 857</b>	<b>209 020</b>	<b>-18 439 841</b>	<b>25 716</b>	<b>193 654 084</b>

Les immobilisations corporelles ont été impactées par les principaux mouvements suivants :

- sortie des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau pour un total de -18 541 milliers d'euros correspondant à la valeur nette comptable des centrales au 31 décembre 2009,
- fin de la construction des centrales éoliennes de Sorbon (+6 219 milliers d'euros d'investissements sur le semestre) et Balazé (+ 3 555 milliers d'euros),
- fin de la construction des centrales solaires de Orange (+7 078 milliers d'euros sur le semestre) et Logistique (+ 2 318 milliers d'euros),
- début de la construction de la centrale solaire de Béziers (+3 050 milliers d'euros),
- la production immobilisée du semestre correspondant au développement réalisé par le bureau d'études AÉROWATT pour un total de 1 852 milliers d'euros.

Le reclassement de la ligne 'Immobilisations en cours' à 'Centrales' se fait à compter de la date de réception définitive de la centrale, marquant le début d'amortissement de la centrale, concernant, sur le semestre, les centrales suivantes : Centrale Eolienne de Plan du Pal (crédit-bail), Hélio Orange, Hélio Logistique et Hélio Florensac.

### 2.4.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement aux comptes courants détenus dans les sociétés mises en équivalence et notamment Petit Canal 1 et Parc de la Renardière.

### 2.4.3. Actif circulant

#### Créances

	31/12/09	30/06/10	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés	184 805	274 002	274 002	0
Clients et comptes rattachés	5 511 877	7 979 564	6 577 224	1 402 340
Autres créances	8 492 839	6 483 780	6 462 268	21 512
Charges constatées d'avance	782 548	1 182 657	261 900	920 757
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>14 972 069</b>	<b>15 920 003</b>	<b>13 575 394</b>	<b>2 344 609</b>
Dépréciation créances clients	1 007 154	1 007 154		
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>13 964 915</b>	<b>14 912 849</b>		

## 2.4.4. Capitaux propres

Au 30 juin 2010, le capital social d'AEROWATT se compose de 1.643.990 actions de 10 Euros.

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Autres	Total des capitaux propres
<b>Situation à la clôture 31/12/2008</b>	<b>16 439 900</b>	<b>-6 657 843</b>	<b>-1 467 592</b>			<b>17 757 858</b>	<b>26 072 323</b>
Affectation du résultat		-1 467 592	1 467 592				
Résultat de l'exercice			80 670				80 670
Variations du capital de l'entreprise consolidante	40 000	-40 000					
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Incidence des réévaluations							
Variation des écarts de conversion				179			179
Changements de méthodes comptables							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres variations		26 894					26 894
<b>Situation à la clôture 31/12/09</b>	<b>16 479 900</b>	<b>-8 138 541</b>	<b>80 670</b>	<b>179</b>		<b>17 757 858</b>	<b>26 180 066</b>
Affectation du résultat		80 670	-80 670				
Résultat de l'exercice			423 414				423 414
Variations du capital de l'entreprise consolidante		178 190				-178 190	
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Incidence des réévaluations							
Variation des écarts de conversion							
Changements de méthodes comptables							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres variations		-3 703					-3 703
<b>Situation à la clôture 30/06/10</b>	<b>16 479 900</b>	<b>-7 883 384</b>	<b>423 414</b>	<b>179</b>		<b>17 579 668</b>	<b>26 599 777</b>

Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2008, le Directoire s'est réuni le 10 juin 2010 pour décider de l'attribution de 17 819 actions gratuites, imputées en réserves indisponibles pour 178 k€.

## 2.4.5. Provisions pour risques et charges

	31/12/09	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres Variations	30/06/10
Provisions pour risques (Malus EDF)	1 031 460	86 762				1 118 222
Provisions pour risques et charges	645 316	165 326	6 125			804 517
Provisions pour démantèlement	90 303				25 717	116 020
Provisions pour risques des titres mis en équivalence	835 521	122 309				957 830
Impôt différé passif	366 649		121 165			245 484
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 969 249</b>	<b>374 397</b>	<b>127 290</b>		<b>25 717</b>	<b>3 242 073</b>

La ligne 'Impôt différé passif' concerne les impôts différés passifs constatés sur les retraitements liés à la centrale de Saint Jean Lachalm (neutralisation de l'amortissement dérogatoire) compensés en partie par l'activation des déficits reportables.

## 2.4.6. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se ventilent ainsi :

	31/12/09	30/06/10	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	191 461	170 681	44 086	126 595	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 892 447	88 796 414	7 865 213	25 344 002	55 587 199
Emprunts en crédit-bail	8 986 195	13 333 529	672 494	3 309 899	9 351 135
Dettes financières diverses	6 751 336	6 896 003	187 604	705 875	6 002 524
Concours bancaires courants	8 786 119	8 599 529	8 599 529	0	0
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>101 607 558</b>	<b>117 796 156</b>	<b>17 368 926</b>	<b>29 486 371</b>	<b>70 940 859</b>

Les emprunts et dettes financières ont évolué de la façon suivante :

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :
  - o sortie des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau entraînant une baisse de 6 793 milliers d'euros des emprunts,
  - o 19 800 milliers d'euros de tirages complémentaires réalisés sur les emprunts en préfinancement au titre des centrales construites sur le semestre, incluant 2 250 milliers d'euros sur des lignes de TVA à rembourser à l'obtention du remboursement de TVA,
  - o 3 000 milliers d'euros souscrits par AÉROWATT au titre du contrat de développement participatif accordé par OSEO (prêt long terme sur 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans, au taux fixe de 5 %) ;
- emprunts en crédit-bail :
  - o 4 347 milliers d'euros de tirages complémentaires réalisés sur les emprunts en crédit-bail de Balazé et Centrale Eolienne de Plan du Pal.

## 2.4.7. Autres dettes

	31/12/09	30/06/10	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs	1 969 225	2 486 014	1 896 582	589 432
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	0	
Dettes fiscales et sociales	2 478 654	3 980 391	3 980 391	
Dettes sur immobilisations	19 347 866	13 562 498	11 945 952	1 616 546
Dettes diverses	395 273	520 443	520 443	0
Aides et subventions constatées d'avance	67 821 353	54 418 425	6 202 119	48 216 306
<b>Total autres passifs</b>	<b>92 012 371</b>	<b>74 967 771</b>	<b>24 545 487</b>	<b>50 422 284</b>

La sortie des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau a entraîné une baisse de 12 051 milliers d'euros des subventions et aides fiscales.

## 2.5. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

### 2.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Vente d'énergie	5 958 418	4 730 577
Vente de crédits carbone	90 711	0
Prestations de services	1 008 879	145 086
Autres	157 443	31 148
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>7 215 451</b>	<b>4 906 811</b>

La hausse du chiffre d'affaires est principalement liée à :

- la hausse du chiffre d'affaires vente d'énergie du fait des mises en service des centrales éoliennes et solaires effectuées sur le semestre, compensée en partie par la sortie de Prony 3 et Mont Mau (cf. 2.2.4.),
- la hausse des prestations de service correspondant :
  - o aux prestations de développement hors groupe pour 458 milliers d'euros,
  - o aux travaux réalisés conjointement sur le réseau de l'île de la Désirade (Guadeloupe) pour le compte d'EDF pour 423 milliers d'euros sur le semestre compensé en partie par les charges de sous-traitance pour 354 milliers d'euros.

## 2.5.2. Autres produits d'exploitation

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Production immobilisée	1 852 491	2 394 543
Transfert de charges	9 683	2 573
Reprises de provisions	6 125	0
Reprises sur subventions d'exploitation	0	0
Autres produits (retraitement subventions et aides fiscales)	2 142 364	2 557 661
Autres produits (garanties de productibles)	196 235	294 683
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>4 206 898</b>	<b>5 249 460</b>

La production immobilisée du 1<sup>er</sup> semestre 2010 correspond à l'activation des coûts de développement (directs et indirects) des projets éoliens et solaires. La production immobilisée du 1<sup>er</sup> semestre 2009 n'intégrait pas le retraitement lié aux charges indirectes (voir partie précédente 2.2.4. sur la comparabilité des comptes).

## 2.5.3. Charges de personnel et effectif

### Charges de personnel

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Salaires et traitements	1 145 041	933 837
Charges sociales	591 779	425 662
<b>Total charges de personnel</b>	<b>1 736 820</b>	<b>1 359 499</b>

La hausse des charges de personnel s'explique en grande partie par l'intégration d'Héliowatt (4 salariés) à 100 % dans les comptes consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2010, représentant 170 milliers d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### Effectifs

L'effectif du Groupe aux dates de clôture est le suivant :

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Cadres et équivalents	35	34
Employés	13	13
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>47</b>
<i>Effectif moyen</i>	<i>47</i>	<i>44</i>



## 2.5.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations	4 536 224	4 494 815
Dotations provisions actif circulant	0	0
Dotations provisions risques et charges	252 088	112 442
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>4 788 312</b>	<b>4 607 257</b>

## 2.5.5. Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Revenus des autres créances et VMP	98 535	88 747
Produits nets sur cession de VMP	11 000	59 763
Différences positives de change	0	0
Autres produits financiers	4 591	35 594
Reprises sur provisions financières	0	0
<b>Total produits financiers</b>	<b>114 126</b>	<b>184 104</b>
Intérêts et charges assimilées	1 794 602	1 095 348
Différences négatives de change	261	1 612
Autres charges financières	99	0
Dotations provisions financières	0	0
<b>Total charges financières</b>	<b>1 794 962</b>	<b>1 096 960</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 680 836</b>	<b>-912 856</b>

## 2.5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 134	281 413
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 850 881	71 888
Autres produits exceptionnels	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	17 504	200
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>1 883 520</b>	<b>353 501</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 735	44 203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	217 095	331 523
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	0	0
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>219 830</b>	<b>375 726</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 663 690</b>	<b>-22 225</b>

Le résultat exceptionnel est principalement impacté par le résultat de la cession des sociétés Eole Prony 3 et Eole Mont Mau réalisée en mai 2010 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## 2.5.7. Charges et produits d'impôts

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Impôts exigibles	78 130	136 620
Charges et (produits) d'impôts différés	-121 165	-5 569
<b>Total charges et (produits) d'impôts</b>	<b>-43 035</b>	<b>131 051</b>

## 2.6. AUTRES INFORMATIONS

### 2.6.1. Evénements postérieurs à la situation du 30 juin 2010

- Une augmentation de capital a été réalisée en septembre 2010 à hauteur de 3,1 millions d'euros (prime d'émission incluse) par compensation avec les créances en comptes courants apportés en décembre 2009 par les actionnaires de référence du Groupe (Groupe Crédit Agricole, Demeter Partners et Viveris Management), conformément aux dispositions de la 13ème résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2010.
- Eole Désirade 4 a conclu et obtenu en juillet 2010 un prêt d'un montant 3,2 millions d'euros pour une durée de 15 ans.
- La 2<sup>ème</sup> tranche de financement sur Aérowatt Energies s'est poursuivie :
  - o apport en compte courant de la CDC pour 3 millions d'euros, effectué en juillet 2010, afin de participer au financement des projets suivants : Eole Balazé, Eole Maxent, Parc de Hauts Vents, Hélio Béziers,
  - o achat par Aérowatt Energies de 95 % du capital de la société Parc des Hauts Vents (projet éolien en construction dans la Manche d'une puissance de 6,9 MW),
  - o augmentation de capital par Aérowatt Energies, par incorporation des comptes courants dans les sociétés Eole Maxent (142 milliers d'euros) et Hélio Béziers (98 milliers d'euros) amenant le pourcentage de détention d'Aérowatt Energies dans ces sociétés à 95 % ou plus.

### 2.6.2. Informations sectorielles

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires vente d'énergie réalisé par le Groupe se décompose comme suit par activité et zone géographique :

	Exercice 30/06/2010 6 mois	Exercice 30/06/2009 6 mois
Métropole	1 451 025	956 548
Outre- Mer	3 087 966	3 740 333
<b>Eolien</b>	<b>4 538 991</b>	<b>4 696 881</b>
Métropole	787 068	0
Outre- Mer	632 359	33 696
<b>Solaire</b>	<b>1 419 427</b>	<b>33 696</b>
<b>Total chiffre d'affaires - vente d'énergie</b>	<b>5 958 418</b>	<b>4 730 577</b>

Actifs immobilisés

La segmentation géographique et par activité des centrales et immobilisations en cours est la suivante :

Centrales (dont crédit-bail) - Valeur nette	30/06/2010	31/12/2009
Métropole	22 565 369	15 957 697
Outre- Mer	74 485 337	95 624 973
<b>Eolien</b>	<b>97 050 706</b>	<b>111 582 670</b>
Métropole	26 405 559	0
Outre- Mer	32 580 184	33 496 720
<b>Solaire</b>	<b>58 985 743</b>	<b>33 496 720</b>
<b>Total centrales - Montant net</b>	<b>156 036 449</b>	<b>145 079 390</b>

Immobilisations en cours (dont avances & acomptes versés)	30/06/2010	31/12/2009
Métropole	25 359 755	21 145 158
Outre- Mer	4 926 319	5 080 789
Autres	207 009	154 557
<b>Eolien</b>	<b>30 493 083</b>	<b>26 380 504</b>
Métropole	5 095 707	18 608 484
Outre- Mer	1 727 594	670 077
<b>Solaire</b>	<b>6 823 301</b>	<b>19 278 561</b>
<b>Total Immobilisations en cours</b>	<b>37 316 383</b>	<b>45 659 065</b>

### 2.6.3. Transactions avec les parties liées

Le tableau des transactions avec les parties liées se présente ainsi :

Entreprises liées (en Euros)	30/06/2010 6 mois	31/12/2009 12 mois	30/06/2009 6 mois
<b>ACTIF</b>			
Participations mises en équivalence	709 692	565 554	0
Créances rattachées nettes	3 611 384	3 531 677	2 644 716
Avances & acomptes versés	0	42 204	
Créances clients nettes	449 098	633 241	667 428
<b>PASSIF</b>			
Titres mis en équivalence	957 830	835 521	0
Provision pour risques	160 000	160 000	-160 000
Dettes fournisseurs	0	139 723	-48 167
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Chiffre d'affaires	331 500	162 972	129 075
Charges d'exploitation	0	-210 014	90 358
Produits financiers	79 707	143 148	68 295
Charges financières	0	0	0

Les entreprises liées sont constituées des sociétés mises en équivalence et des sociétés en intégration proportionnelle.

### 2.6.4. Engagements hors bilan

Engagements reçus : Avals et cautions : 95 k€.

Engagements donnés : Engagements en matière de retraite : 53 k€.

La caution donnée par AÉROWATT au profit des établissements bancaires, pour l'endettement de ses filiales qui est repris dans les comptes consolidés, s'élève à 21 619 k€. Ces montants intra-groupe s'annulent dans les engagements hors-bilan du Groupe.

Les engagements donnés par le Groupe AÉROWATT au profit des établissements bancaires sont décrits aux paragraphes II.F.6. et II.I.4 de l'annexe des comptes consolidés clos au 31 décembre 2009 du Groupe AÉROWATT.

### 2.6.5. Intégration fiscale

Le Groupe AÉROWATT est déficitaire au titre du groupe d'intégration fiscale d'AÉROWATT, il n'a donc pas été constaté d'impôts différés. De l'impôt différé a été constaté sur les retraitements liés à Valeco SPE, société non intégrée fiscalement.

Un deuxième groupe d'intégration fiscale, dont la société mère est AéroWatt Energies, a été créé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, regroupant les sociétés Eole Désirade 4, Hélios Florensac, Hélios Orange et Hélios Logistique.

### 3. TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du Groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

	30/06/10	30/06/09
<b><i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</i></b>		
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>493 855</b>	<b>-272 400</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissement et provisions	4 782 190	4 406 166
- Reprises de produits d'avance sur aides et subventions	-2 142 365	-2 557 661
- Plus-values ou moins-values de cession, nettes d'impôt	-1 633 783	847 297
- Impôt différé	-121 165	-5 569
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>1 378 732</b>	<b>2 417 833</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-611 233</b>	<b>-3 384 098</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>767 499</b>	<b>-966 265</b>
<b><i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</i></b>		
Acquisition d'immobilisations	-31 068 558	-20 816 234
Cession d'immobilisations	0	0
Incidence des variations de périmètre	1 422 623	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-29 645 935</b>	<b>-20 816 234</b>
<b><i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</i></b>		
Souscription à augmentation de capital et primes d'émission	0	0
Augmentation capital par minoritaires	0	0
Apports en comptes courants	0	0
Aides fiscales et subventions	2 499 599	473 440
Avance remboursable	0	150 000
Emissions d'emprunts	27 300 537	9 679 589
Remboursements d'emprunts bancaire	-4 410 950	-2 824 985
Remboursements d'emprunts obligataires	-20 780	-19 213
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>25 368 406</b>	<b>7 458 831</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-3 510 030</b>	<b>-14 323 668</b>
Trésorerie d'ouverture	2 864 292	8 878 854
Trésorerie de clôture	-645 738	-5 444 814

## **VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS (Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010)**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels condensés**

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AEROWATT et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes semestriels, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société AEROWATT relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels condensés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de AEROWATT au 30 juin 2010, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.4. de l'annexe « Comparabilité des comptes semestriels au 30 juin 2010 » qui expose notamment les conséquences de l'activation, à compter de l'exercice 2009, des charges indirectes dans la production immobilisée.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 octobre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Leydet

JCM Audit

Didier AMPHOUX

Pascal REMBERT